

Image not found or type unknown



Révocation collectivité territoriale agent titulaire

Par **Zulma**, le **06/10/2014** à **07:35**

Bonjour j'étais agent territorial d'une collectivité territoriale j'ai été révoquée pour faute grave j'ai passé au conseil de discipline et je suis révoquée depuis le 1er septembre 2014 on m'a dit que j'avais droit à l'ARE mais on ne m'a rien dit de plus je ne sais pas combien de temps je vais être indemnisée et qui va me payer je m'inquiète beaucoup je recherche déjà du travail j'ai 53 ans et des factures à payer pourriez-vous me renseigner merci

Par **Zulma**, le **06/10/2014** à **07:38**

Pourriez-vous m'informer de mes droits merci